

HAUT BUGEY

AGGLOMERATION

Entreprendre ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2025

Le jeudi 20 novembre 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 13 novembre 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
49	10	8	12

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BALLAND (suppléant de M. BENOIT), Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BRITEL, M. BROCHARD, Mme CHANTRAN-DUC (suppléante de M. BUQUET), M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DRUET, M. DUPONT Jean-François, M. DUPONT Noël, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JUILLARD, M. LALLEMENT, M. LENSEL, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, Mme VOLAN, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. KAYGISIZ, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. MILLET, Mme REGLAIN, Mme SERRE.

Absents : M. AKHLAFA, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DUPARCHY, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, M. TOURNIER-BILLON.

Pouvoirs : M. THOMASSET (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. VAREYON (pouvoir à M. MAIRE), Mme RAVET (pouvoir à Mme ESCODA), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. BOURGEAIS (pouvoir à M. EMIN), Mme CÖLLEI (pouvoir à M. PERNOD), Mme DUBARE (pouvoir à M. BRITEL), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme EMIN (pouvoir à Mme VOLAN), M. GUINET (pouvoir à M. MONACI), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme FLORE), M. MOINE (pouvoir à Mme COMUZZI).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Alexandre LALLEMENT, Secrétaire de séance.

Autorisation de signature de l'accord-cadre de mise à disposition de bennes dans les différentes déchetteries - Consultation 2025-13.

Rapporteur : M. TURC

Haut-Bugey Agglomération possède dans ses statuts, la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Dans ce cadre, l'Agglomération est chargée de la gestion et de l'exploitation des déchetteries communautaires d'Oyonnax-Veyziat, d'Izernore et de Plateau d'Hauteville.

A ce titre, HBA assure les prestations suivantes par le biais de prestataires :

- La mise à disposition permanente de bennes à déchets et enlèvement sur demande pour les 3 déchetteries ;
- Le transport des bennes vers les centres de traitement des déchets ;
- La gestion « haut de quai » de la déchetterie de Plateau d'Hauteville.

Auparavant, la mise en œuvre de ces prestations était assurée par l'exécution de 2 marchés publics ordinaires distincts.

Afin de faciliter cette exécution, le Conseil d'Agglomération du 10 avril 2025 a validé la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour la gestion des prestations relatives aux 3 déchetteries, dont la date prévisionnelle de démarrage est fixée au 1^{er} janvier 2026.

Pour ce faire, une consultation allotie comme suit a été lancée :

- Lot 1 : Mise à disposition de bennes – Déchetterie d'Oyonnax-Veyziat
- Lot 2 : Mise à disposition de bennes – Déchetterie d'Izernore
- Lot 3 : Mise à disposition de bennes – Déchetterie de Plateau d'Hauteville
- Lot 4 : Gestion haut de quai, gardiennage – Déchetterie de Plateau d'Hauteville

Compte tenu des besoins à satisfaire et de leur estimation, cette consultation a été lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

L'avis d'appel public à concurrence a été transmis le 17 juin 2025 à Marchés Online et a été publié sur ce support ainsi qu'au JOUE et au BOAMP.

A la date limite de réception des offres le 18 juillet 2025, une offre pour chaque lot a été réceptionnée de la part de 2 soumissionnaires :

Lot 1 : SERRAND SAS

Lot 2 : SERRAND SAS

Lot 3 : SME Environnement

Lot 4 : SME Environnement

Les demandes ci-dessous ont été adressées aux candidats le 04/09/2025 :

- Lot 1 : régularisation de la candidature et du DQE valant BPUF
- Lot 2 : régularisation de la candidature et du DQE valant BPUF
- Lot 3 : régularisation de la candidature, du DQE valant BPUF et de l'article 6 du CCTP
- Lot 4 : régularisation de la candidature et du DQE valant BPUF

Les réponses apportées par les soumissionnaires dans les délais de rigueur ont permis de juger les candidatures et les offres conformes et recevables.

Elles ont donc été classées en fonction des critères mentionnés dans le règlement de la consultation, à savoir 60% pour la valeur technique et 40 % pour le prix.

A l'issue de la présentation du rapport d'analyse des offres réalisé par le pôle Déchets de Haut-Bugey Agglomération et échanges, les membres de la Commission d'appel d'offres ont choisi, lors de la séance du 30 octobre 2025, d'attribuer les lots comme suit :

➔ **Lot 1 : Mise à disposition de bennes – Déchetterie d'Oyonnax-Veyziat**

- > Attributaire : SERRAND SAS – 01590 DORTAN
- > Montant estimatif annuel issu du DQE valant BPUF : 293 192,00 € HT
- > Montants maxi de l'accord-cadre :
 - pour la période initiale de 2 ans : 629 500,00 € HT
 - pour la première reconduction d'un an, le cas échéant : 314 750,00 € HT
 - pour la deuxième reconduction d'un an, le cas échéant : 314 750,00 € HT
 - pour la période maximale de 4 ans : 1 259 000,00 € HT
- > Durée : 2 ans à compter de la date fixée par ordre de service, reconductible tacitement 2 fois 1 an.

➔ **Lot 2 : Mise à disposition de bennes – Déchetterie d'Izernore**

- > Attributaire : SERRAND SAS – 01590 DORTAN
- > Montant estimatif annuel issu du DQE valant BPUF : 482 572,00 € HT
- > Montants maxi de l'accord-cadre :
 - pour la période initiale de 2 ans : 792 000,00 € HT
 - pour la première reconduction d'un an, le cas échéant : 396 000,00 € HT
 - pour la deuxième reconduction d'un an, le cas échéant : 396 000,00 € HT
 - pour la période maximale de 4 ans : 1 584 000,00 € HT
- > Durée : 2 ans à compter de la date fixée par ordre de service, reconductible tacitement 2 fois 1 an.

➔ **Lot 3 : Mise à disposition de bennes – Déchetterie de Plateau d'Hauteville**

- > Attributaire : SME Environnement – 01300 CHAZEY BONS
- > Montant estimatif annuel issu du DQE valant BPUF : 216 615,22 € HT
- > Montants maxi de l'accord-cadre :
 - pour la période initiale de 2 ans : 378 500,00 € HT
 - pour la première reconduction d'un an, le cas échéant : 189 250,00 € HT
 - pour la deuxième reconduction d'un an, le cas échéant : 189 250,00 € HT
 - pour la période maximale de 4 ans : 757 000,00 € HT
- > Durée : 2 ans à compter de la date fixée par ordre de service, reconductible tacitement 2 fois 1 an.

➔ **Lot 4 : Gestion haut de quai, gardiennage – Déchetterie de Plateau d'Hauteville**

- > Attributaire : SME Environnement – 01300 CHAZEY BONS
- > Montant estimatif annuel issu du DQE valant BPUF : 79 224,00 € HT
- > Montants maxi de l'accord-cadre :
 - pour la période initiale de 2 ans : 185 500,00 € HT
 - pour la première reconduction d'un an, le cas échéant : 92 750,00 € HT
 - pour la deuxième reconduction d'un an, le cas échéant : 92 750,00 € HT
 - pour la période maximale de 4 ans : 371 000,00 € HT
- > Durée : 2 ans à compter de la date fixée par ordre de service, reconductible tacitement 2 fois 1 an.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'offres du 30 octobre 2024,

VU le rapport d'analyse des candidatures et des offres,

Le Conseil d'agglomération,
Par 61 voix pour,

- **ACTE** l'attribution des 4 lots de l'accord-cadre n°2025-13 comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'Agglomération à signer toutes les pièces contractuelles relatives à ces accords-cadres, ainsi que tout document s'y rapportant.

Fait à Oyonnax, le 20 novembre 2025

Le Président,
Michel MOURLEVAT

Le secrétaire de séance,
M. Alexandre LALLEMENT



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Autorisation de signature de l'accord-cadre de mise à disposition de bennes dans les différentes déchetteries - Consultation 2025-13.

.....
Date de décision: 20/11/2025

Date de réception de l'accusé 25/11/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 201125_2025141

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251120-201125_2025141-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

.....
Commande Publique

.....
Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

.....
classification :

.....
Nom du fichier : 11_BENNES_DECETTERIE_2025_13.pdf (99_DE-001-200042935-20251125-201125_2025141-DE-1-1_1.pdf)

.....
Annexe : POINT_N°11.pdf (21_RP-001-200042935-20251125-201125_2025141-DE-1-1_2.pdf)
.....
PV + RAO CONSULTATION 2025-13